

Programme de Formation

OT05 - Les institutions françaises



Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début*
fin

Contenu pédagogique

 **Public visé**
Elus locaux

 **Objectifs pédagogiques**

- Acquérir les connaissances essentielles sur les institutions politiques
- Apprécier la répartition des pouvoirs entre les organes de l'État
- Comprendre le fonctionnement concret de la procédure législative
- Saisir les données fondamentales sur le fonctionnement de la société politique et de la démocratie
- Mieux comprendre les enjeux des débats sur la modernisation des institutions et de la vie politique

 **Description**

Autodiagnostic

RAPPEL SUR L'HISTOIRE INSTITUTIONNELLE FRANÇAISE

- La Révolution française : la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, le principe de souveraineté nationale, le législatif
- Les institutions impériales
- La monarchie censitaire : la monarchie selon la Charte, la monarchie de Juillet
- Les institutions de la III^{ème} République
- Les institutions de la IV^{ème} République
- La fin de la IV^{ème} République

CARACTÉRISTIQUES DU RÉGIME POLITIQUE ISSU DE LA VÈME RÉPUBLIQUE

- Les textes fondateurs : la Constitution de la V^{ème} République, les révisions constitutionnelles, les ordonnances complémentaires
- Le pouvoir d'État : exécutif, législatif, autorité judiciaire
- La devise de la République et les principes fondamentaux : souveraineté (nationale, populaire),



- séparation des pouvoirs, droits et libertés fondamentaux
- Qualification du régime de la Vème République : régime présidentiel, régime parlementaire
- L'organisation de la démocratie : partis politiques, syndicats, presse et médias, groupes d'influence

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

- La durée du mandat : le septennat, le passage au quinquennat (modalités, conséquences)
- L'élection : éligibilité, électorat, campagnes électorales
- Les attributions : dissolution, référendum, nomination premier ministre, pouvoirs exceptionnels,
- La responsabilité : pénale, politique
- Le statut

LE GOUVERNEMENT

- L'organisation
- Le fonctionnement
- Les attributions
- La responsabilité

LE PARLEMENT

- L'Assemblée nationale et le Sénat : organisation interne, organisation du travail parlementaire, régime de sessions
- Les parlementaires : élection, mandat, statut
- Les attributions : fonction législative, contrôle politique du Gouvernement
- La dissolution de l'Assemblée nationale

LES AUTRES ORGANES CONSTITUTIONNELS

- Le Conseil constitutionnel
- Le Conseil supérieur de la magistrature
- La Haute Cour de justice
- La Cour de justice de la République
- Le Conseil économique, social et environnemental
- La Cour des comptes

LE PROCESSUS D'ADOPTION D'UNE LOI

- Les catégories d'actes législatifs : les lois ordinaires, les lois organiques, les lois de finances et lois de financement de la sécurité sociale, les lois autorisant la ratification des traités, les ordonnances de l'article 38
- Les différents types de procédure législative : la procédure législative ordinaire, les procédures législatives spéciales

Cas pratique : itinéraire d'adoption d'une loi



Prérequis

Aucun